Cadre du mémoire technique

Le mémoire technique est un document qui présente l’offre technique du soumissionnaire répondant à l’ensemble des exigences du CCP. Le présent document fournit le **cadre qui doit être utilisé obligatoirement** pour la remise de l’offre. Si le candidat le juge nécessaire, il pourra compléter ce cadre en fournissant des informations supplémentaires en annexe.

Les réponses devront concerner spécifiquement le présent marché et ne sauraient rester « génériques » ou générales.

Les documents d’ordre général ne concernant pas directement le présent marché seront consultés à titre informatif mais ne seront pas pris en compte dans la notation de la qualité technique de l’offre.

# CRITERE Valeur technique – noté sur 10 points

## moyens humains et matériels mis en œuvre spécifiquement pour la réalisation des travaux (10 points)

Le candidat décrit explicitement l’organisation les moyens humains et matériels mis en œuvre spécifiquement à la réalisation des travaux en fonction du planning prévisionnel d’exécution.

## méthodologie de réalisation des travaux (10 points)

Le candidat décrit explicitement la méthodologie envisagée pour la réalisation des travaux objet du présent marché. A ce titre, il devra détailler les différentes phases d’exécution et l’enchainement des différentes tâches.